

Augmentation des Taxes sur les Automobiles

L'Honorable Trésorier Provincial vient de déposer devant la Législature un projet de loi, qui, s'il est adopté, va avoir pour résultat d'augmenter dans une proportion d'environ 20% les taxes sur les automobiles. Au moment où nous allons sous presse, le projet n'a pas encore été discuté par la Chambre; mais le public a déjà été renseigné sur la portée des nouvelles dispositions que l'on veut apporter à la loi actuelle, par les journaux qui ont publié les grandes lignes du projet de loi de l'honorable M. Nicol. Il est fort possible que ce projet soit amendé avant d'être définitivement adopté par la Législature; et nous croyons donc sage et juste de réserver pour le mois prochain notre appréciation sur le sujet. Nous nous contenterons donc pour aujourd'hui de signaler à nos lecteurs quelques considérations d'ordre général sur ce sujet important, qui intéresse les automobilistes au plus haut degré.

Il est évident que personne n'aime à payer des taxes, et que les automobilistes ne font pas exception à cette règle générale. Ces derniers pourraient même faire certaines objections s'ils étaient les seuls à contribuer à la construction et à l'entretien des routes dont ils sont les premiers à bénéficier; mais le gouvernement provincial leur donne lui-même l'exemple en consacrant un million des revenus provenant de la régie des alcools à l'amélioration de la voirie, pour l'année en cours. Comme nous le disions dans notre numéro de février dernier, le gouvernement provincial s'occupe actuellement d'élaborer un plan général et uniforme pour l'entretien des routes améliorées; et s'il entend contribuer pour une bonne part du coût des réparations qui seront faites à nos routes, il n'entend pas être appelé à en solder lui-même le coût total. De là, l'augmentation des taxes sur les automobiles dans la proportion mentionnée plus haut.

On prétend, en certains quartiers que les taxes actuelles sont déjà très élevées, qu'elles dépassent

même celles qui sont imposées dans les autres provinces du pays, ou aux Etats-Unis. Cela est peut-être exact, mais on admettra que la situation n'est pas la même ici qu'aux Etats-Unis, où la population est de beaucoup plus dense et où les conditions climatiques ne sont les mêmes que dans la province de Québec. Ainsi, il y a dix millions d'automobiles aux Etats-Unis, tandis que nous n'en avons que 59,000 dans la province de Québec. Quant aux autres provinces du Canada, chacun sait qu'aucune d'elle n'a fait autant que Québec pour fournir des bonnes routes aux automobilistes; et celle d'entre elles qui a fait le plus pour l'amélioration de la voirie, Ontario, est justement à chercher de nouveaux revenus pour lui permettre de continuer sa politique de voirie; de sorte qu'il est fort possible que les taxes sur les automobiles seront augmentées là aussi.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que ce sont les automobilistes de la province de Québec qui ont eu le plus de bons chemins pour l'argent qu'il sont versé en taxes. Il s'agit maintenant de garder en bon état les chemins déjà construits et de continuer à étendre notre réseau de grandes routes provinciales. Ceci nécessite une dépense plus forte; et, par conséquent des taxes plus élevées. Nous avons d'ailleurs la promesse du gouvernement provincial que tout l'argent provenant de telles taxes sera employé à l'entretien et à la construction des routes. La question qui se pose, à notre point de vue, est celle-ci: Les automobilistes doivent-ils consentir à payer des taxes plus élevées et continuer à profiter des avantages offerts par les bons chemins, ou doivent-ils accepter de retourner à l'ancien système et s'exposer à payer, pour bris de voiture après avoir circulé sur des routes en mauvais état, des frais de réparation plus élevés de beaucoup que la somme représentée par l'augmentation de taxe de 20% proposée par le gouvernement?